

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

---

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1906

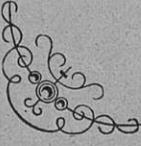
---

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

---

PARIS  
IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>  
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

—  
1906



# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. É. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,  
E. GOUIN, *Président*,  
L. RENOARD, *Vice-Président*,  
H. BAMBERGER, *Administrateur*,  
CHEV. R. DE BAUER, —  
A. BÉNAC, —  
C<sup>te</sup> I. DE CAMONDO, —  
CH. DEMACHY, —  
C<sup>te</sup> FOY, —  
C<sup>te</sup> A. DE GERMINY, —  
ED. NOETZLIN, —  
E. STERN. —

## Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY et G. DUTILLEUL.

## Commissaires

POUR L'EXERCICE 1906 :

MM. R. SAUTTER et G. TEYSSIER.

## Directeur général :

M. J. H. THORS.

## Directeurs :

MM. A. TURRETTINI, E. CHEVRANT, E. MORET et E. DUPASSEUR.

## Directeur-Adjoint :

M. G. ROQUERBE.

## Sous-Directeurs :

MM. G. THENON et H<sup>co</sup> FINALY.

## Contrôleur principal :

M. CH. G. DUMAINE.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. F. ARBELOT, H. VAN WIJCK  
et H. CHABERT.

# BANQUE

DE

# PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1906

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1905.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1906

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1906

MESSIEURS,

Nous venons, conformément à l'article 24 des Statuts, vous soumettre les comptes de notre Société pour l'exercice 1905.

Cet exercice a donné des résultats satisfaisants.

Nous avons concouru, soit seuls, soit de concert avec des Établissements français et étrangers, à la plupart des opérations financières de l'année qui, presque toutes, sont maintenant liquidées avec bénéfice.

La Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé a vu son trafic continuer à se développer.

La prospérité de la République Argentine, la nécessité d'augmenter les moyens de transport nous ont amenés à prendre une part importante dans la formation de la Compagnie Générale des Chemins de fer de la Province de Buenos-Aires; la construction du réseau vient d'être commencée.

Au début de cette année a été terminé en Chine le Chemin de fer de Pékin à Hankeou auquel, nous vous le rappelons, nous nous étions intéressés; conformément à nos prévisions, l'exploitation, qui se poursuit maintenant sur plus de 1,300 kilomètres, donne d'excellents résultats.

En raison du développement de la prospérité dans la Principauté de Bulgarie, nous avons pensé qu'il y aurait intérêt à créer, à Sofia, un Établissement en rapports intimes avec nous; en conséquence nous y avons, de concert avec la Banque Commerciale Hongroise de Pest, fondé la Banque Générale de Bulgarie, dans laquelle nous sommes directement représentés. Poursuivant le même but en Roumanie, nous avons souscrit une partie du nouveau capital de la Banque Marmorosch Blank et C<sup>ie</sup> qui occupe un des premiers rangs dans les affaires à Bucarest; nous sommes également représentés dans le Conseil d'Administration.

Nous avons, depuis longtemps, avec la Société Générale des rapports dont nous nous étions toujours félicités; à la fin de l'année 1905, nous avons resserré ces liens; les deux Établissements n'ont rien aliéné de leur indépendance tout en fortifiant l'action commune.

Malgré les extensions successives données à l'installation de nos services, l'accroissement de notre clientèle, le développement de nos affaires courantes, l'augmentation de personnel qui en est la conséquence et le désir de rapprocher de nous, autant que possible, quelques-unes des Sociétés, dans lesquelles nous sommes intéressés, nous ont fait reconnaître l'insuffisance des locaux que nous occupons actuellement et la nécessité d'agrandir nos bureaux.

C'est dans ce but que nous avons saisi l'occasion qui nous était offerte d'acquérir les maisons contiguës à l'Hôtel de la Banque et portant les n<sup>os</sup> 10, rue Louis-le-Grand, 9, rue d'Antin et 41, avenue

de l'Opéra. Nous possédons ainsi maintenant un ensemble d'immeubles qui nous permettra de pourvoir, au fur et à mesure, aux agrandissements que le bon fonctionnement de nos services pourra rendre nécessaires.

Ces acquisitions n'ont eu lieu que dans les premiers mois de l'exercice en cours; leur prix ne figure pas dans les comptes qui vous sont soumis et qui s'arrêtent au 31 Décembre dernier.

Notre intention est d'utiliser, quant à présent, et lorsque l'expiration des baux nous le permettra, les immeubles n<sup>o</sup> 9, rue d'Antin et n<sup>o</sup> 10, rue Louis-le-Grand. Il est probable que nous serons amenés à élever des constructions nouvelles sur l'emplacement de ces deux immeubles qui, dans leur état actuel, pourraient difficilement être appropriés à nos besoins. Nous vous proposons d'affecter à ces travaux une somme de Fr. 1.500.000 à prélever sur le solde disponible des bénéfices.

Par contre, nous avons amorti Fr. 1.088.000 sur le prix des immeubles que nous occupons actuellement; grâce à cet amortissement, ils ne figurent plus au Bilan que pour la valeur d'estimation du terrain.

Le Bilan général arrêté au 31 Décembre dernier présente à l'actif et au passif un total de Fr. 464.279.997 24. Ce chiffre, inférieur à celui atteint en 1904 qui, par suite de circonstances exceptionnelles, s'était élevé à Fr. 582.069.001 23, dépasse de plus de Fr. 120.000.000 le montant au 31 Décembre 1903.

Vous trouverez, comme les années précédentes, dans le rapport de vos Commissaires, tous les renseignements que vous pouvez désirer sur les différents chapitres du Bilan, et il ne nous reste qu'à vous entretenir du compte de **Profits et Pertes**.

Le compte *Commissions* a produit Fr. 4.471.781 11 contre Fr. 5.193.775 36 l'année dernière.

Les comptes *Intérêts et bénéfice du Portefeuille*. . . . . Fr. 5.401.262 45  
et les *Reports*. . . . . 1.305.690 48

Soit au total . . . . . Fr. 6.706.952 93  
sont en augmentation sur l'année dernière.

Le bénéfice sur le compte *Fonds Publics* est en diminution sur 1904. Nous vous rappelons que l'exercice précédent avait profité de réalisations exceptionnelles.

Le bénéfice net de nos Succursales, Fr. 1.030.939 60, au lieu de Fr. 735.764 08 est en progression marquée.

Au débit du compte Profits et Pertes, nous signalerons l'affectation de Fr. 1.088.000 à un amortissement sur les immeubles, dont il vous a été parlé plus haut.

Les Frais généraux s'élèvent à Fr. 2.792.790 11 en diminution sur l'année précédente.

Le produit net de l'exercice s'élève à. . . Fr. 10.804.882 65  
auxquels il faut ajouter le reliquat reporté de  
l'exercice antérieur, soit. . . . . Fr. 8.632.748 31  
ce qui porte la somme totale à. . . . . Fr. 19.437.630 96

Nous vous proposons :

De fixer le dividende total de l'exercice à 60 francs par action, comme pour l'année précédente;

De créditer de Fr. 1.500.000 le compte *Réserves pour constructions nouvelles*;

Et, nous inspirant des sentiments de prudence que nous avons été toujours heureux de vous voir approuver, de reporter le solde au crédit du compte Profits et Pertes de l'année 1906, qui se montera ainsi à Fr. 9.951.519 85.

Comme toujours, nous avons la satisfaction de constater l'activité, le zèle et le dévouement de la Direction et du personnel, tant à Paris que dans les Succursales.

L'accroissement et l'importance des affaires auxquelles notre Direction est obligée chaque jour de faire face nous ont amenés à augmenter sa composition : nous avons appelé aux fonctions de Directeur, M. A. TURRETTINI, ancien Administrateur-Délégué de l'Union financière de Genève; aux fonctions de Directeur-Adjoint, M. G. ROQUERBE; aux fonctions de Sous-Directeur, M. HORACE FINALY, qui étaient déjà, l'un Sous-Directeur, l'autre Fondé de Pouvoirs de notre Établissement.

MM. le comte A. DE GERMINY, Ed. NETZLIN et Edgard STERN, arrivent à l'expiration de leur mandat.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de M. G. DUTILLEUL, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale ordinaire du 9 Mai 1905, nous avons pris connaissance, dans les délais fixés par la loi, du Bilan et du compte de Profits et Pertes de la Banque de Paris et des Pays-Bas pour l'Exercice 1905.

Des états très détaillés ont été mis à notre disposition et les explications les plus claires et les plus nettes nous ont été données par votre Direction à laquelle nous désirons adresser ici tous nos remerciements.

### ACTIF

Le Bilan qui vous est soumis se totalise tant à l'actif qu'au passif par 464.279.997 fr. 24 c. ; de ce chiffre, il y a lieu de déduire une somme de 42.442.986 fr. 68 montant des comptes intitulés : *Comptes fixes et Comptes courants des Succursales*, qui se retrouvent au passif, et qui représentent les capitaux confiés aux

Succursales par le Siège social; déduction faite de cette somme, le total de l'actif s'élève à Fr. 421.837.010 56.

Les disponibilités immédiatement réalisables s'élèvent à Fr. 153.527.473 98; elles se répartissent dans les comptes suivants :

1° Espèces en Caisse et à la Banque. . . . .	Fr. 16.339.446 95
2° Portefeuille Paris, Province et Étranger. . . . .	82.273.819 97
3° Fonds disponibles dans les Banques à l'Étranger . . . . .	1.846.697 18
4° Reports . . . . .	51.740.723 65
5° Coupons à encaisser . . . . .	1.326.786 23
Total égal . . . . .	Fr. 153.527.473 98

A ce chiffre il y a lieu d'ajouter :

1° Les *Correspondants et Comptes courants en France et à l'Étranger* qui figurent au Bilan pour Fr. 167.799.400 33 et dont le plus grand nombre sont d'une réalisation facile, les Établissements où la Banque a des fonds en dépôts jouissant d'un crédit de premier ordre ;

2° Les *Fonds d'États, Actions et Obligations* portées au Bilan pour Fr. 67.172.379 33 qui comprennent des valeurs ayant, pour la plupart, un marché régulier à la Bourse.

Les *Effets en portefeuille* venus à échéance au jour de notre examen avaient tous été exactement encaissés.

Les *Reports* ont tous été réglés aux dates ordinaires de liquidation.

Les *Avances sur garanties* nous ont paru consenties avec des marges suffisantes.

Les valeurs appartenant à la Banque sont réparties dans les comptes suivants :

<i>Fonds d'Etats</i> . . . . .	Fr. 12.840.308 43
<i>Actions et Obligations.</i> . . . . .	54.332.070 90
<i>Participations diverses</i> . . . . .	13.460.854 31
et représentent au total . . . . .	Fr. 80.633.233 64

Ce portefeuille renferme une grande variété de placements puisqu'il ne contient pas moins de 376 valeurs diverses réparties comme suit : 36 Fonds d'États, 284 espèces d'actions et 56 espèces d'obligations de Sociétés différentes; ces chiffres comprennent d'ailleurs aussi bien le portefeuille des Succursales que celui de Paris.

D'après la règle de tous temps suivie à la Banque de Paris, l'estimation de ces valeurs a été faite sur les cours du 31 Décembre lorsque ce cours est le plus bas qui ait été coté pendant le mois ou sur la moyenne des cours de Décembre si cette moyenne est inférieure à la cote du 31. Plusieurs valeurs ont d'ailleurs été laissées à des prix inférieurs aux cours de Décembre. Les valeurs non cotées ont fait l'objet d'estimations des plus modérées.

Les *Participations* comprennent 46 affaires diverses qui ne sont portées que pour les sommes actuellement déboursées.

Les *Comptes divers* n'appellent aucune observation particulière.

Le compte *Immeubles* se présente en diminution de

1.109.684 fr. 25 c. sur le chiffre porté au précédent Bilan; cette diminution s'explique :

1° Par un amortissement de 21.684 fr. 25 c. appliqué à l'immeuble de la Succursale d'Amsterdam; 2° Par un amortissement de 1.088.000 francs, voté par votre Conseil et applicable aux immeubles de Paris; en effet, profitant d'un exercice très favorable, votre Conseil a pensé qu'il convenait de ramener à la seule valeur du terrain le montant du compte Immeubles de Paris. Ce compte va d'ailleurs subir une augmentation considérable, car au début de l'Exercice actuel, la Banque s'est rendue acquéreur des trois immeubles situés 9, rue d'Antin, 41, avenue de l'Opéra et 10, rue Louis-le-Grand en vue de parer à l'agrandissement des services, rendu nécessaire par le développement des affaires de la Banque.

Le Bilan de l'année prochaine portera les traces de cette importante acquisition, mais dès cette année votre Conseil, dans un but de prévoyance et en vue de ne pas trop charger les Exercices où les travaux d'aménagement des immeubles devront être effectués, vous proposera de porter à un compte *Réserve pour constructions nouvelles* une somme de 1.500.000 francs.

Le *Mobilier* figure toujours pour 30.000 francs.

## PASSIF

Les sommes dues aux tiers se montent à 309.166.276 fr. 97 c. et sont réparties entre les comptes suivants :

<i>Effets à payer</i> . . . . .	Fr.	45.069.820 58
<i>Correspondants et comptes-courants en France et à l'Étranger</i> . . . . .		229.689.965 92
<i>Coupons à payer</i> . . . . .		19.160.622 99
<i>Liquidation 31 Décembre 1905</i> . . . . .		1.672.409 05
<i>Comptes divers</i> . . . . .		13.573.458 43
	Fr.	<u>309.166.276 97</u>

Le chiffre considérable des *Correspondants en France et à l'Étranger* montre l'importance des affaires de la Banque et provient d'ailleurs pour une large part des services de Trésorerie ainsi que des paiements d'arrérages et de coupons que votre Société est chargée d'opérer, soit pour le compte de Gouvernements étrangers, soit pour le compte de Compagnies diverses.

Les plus importants de ces comptes sont à échéances fixes connues à l'avance; d'autres sont soumis à des conditions de préavis obligatoires.

Les autres chapitres du Passif appartiennent à la Société elle-même; ce sont :

1° <i>Le Capital social</i> . . . . .	Fr.	62.500.000 »
2° <i>La Réserve légale</i> . . . . .		6.250.000 »
<i>A reporter</i> . . . . .		<u>68.750.000 »</u>

Report . . . . .	68.750.000 »
3° Le Fonds de prévoyance (déduction faite des 1.683.102 fr. 63 c. appartenant aux Administrateurs en exercice) . . . . .	22.800.000 »
<i>en augmentation de 10.800.000 francs sur le chiffre de l'an dernier, par suite des résolutions votées dans votre dernière Assemblée.</i>	
4° Le Report de l'Exercice 1904 . . . . .	8.632.748 31
5° Les Profits et Pertes de l'Exercice 1905	10.804.882 65
SOIT, AU TOTAL. . . . Fr.	<u>110.987.630 96</u>

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Comme vous venez de le voir, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice de 10.804.882 fr. 65 c.; abstraction faite de l'Exercice dernier dont le bénéfice avait été exceptionnellement élevé, ces résultats sont des plus brillants, car ils dépassent notablement ceux des 24 années précédentes et témoignent de l'activité toujours en éveil de votre Conseil et de votre Direction.

Vous remarquerez au crédit du compte de Profits et Pertes une augmentation, sur les chiffres de l'année dernière, de 154.000 francs sur les Intérêts et bénéfice du portefeuille, de 123.000 francs sur les Reports et de 295.000 francs sur les bénéfices des Succursales; par contre, les Commissions et particulièrement les Fonds Publics, Actions et Obligations ont laissé des bénéfices inférieurs à ceux de l'Exercice 1904.

Au débit du compte de Profits et Pertes, nous trouvons les Frais généraux qui s'élèvent à 2.792.790 fr. 11 c. en diminution de 1.029.500 fr. 81 c. sur le chiffre de l'année dernière, conséquence de la diminution des tantièmes qui ont été réduits comme les bénéfices sociaux eux-mêmes; enfin, nous voyons figurer, ainsi que nous vous l'avons expliqué plus haut, une somme de 1.088.000 francs pour amortissement des Immeubles.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices réalisés.

Profits et Pertes 1905. . . . .	Fr.	10.804.882 65
Solde reporté de l'Exercice 1904. . . . .		8.632.748 31
	Fr.	<u>19.437 630 96</u>

Dividende de 60 francs par actions. . . . .	Fr.	7.500.000 »
Au Conseil d'Administration. . . . .		486.111 11
Réserves pour constructions nouvelles . . . . .		<u>1.500.000 »</u>

Ensemble . . . Fr. 9.486.111 11

Le solde soit. . . . . Fr. 9.951.519 85  
serait reporté à nouveau.

Nous ne pouvons qu'approuver la sagesse et la prudence qui dictent à votre Conseil cette répartition de bénéfices et nous vous engageons à adopter ces propositions telles qu'elles vous sont présentées.

Paris, le 7 Avril 1906.

Les Commissaires,  
R. SAUTTER, G. TEYSSIER.

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 10 MAI 1906

---

### Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1905, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **60** francs par action le montant du dividende pour l'Exercice 1905.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1<sup>er</sup> Janvier dernier, le solde, soit **40** francs par action, sera payé à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1906, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

### Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. le C<sup>te</sup> A. DE GERMINY, Administrateur.

M. ED. NETZLIN, —

M. EDGARD STERN, —

**Troisième Résolution**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. G. DUTILLEUL, Censeur.

**Quatrième Résolution**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. R. SAUTTER

et M. G. TEYSSIER

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1906, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

---

**COMPTES**

De l'Exercice 1905

---

BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1905.

ACTIF

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	14.913.635 90	1.425.811 05	16.339.446 95
Portefeuille. { Paris et Province . . . . .	24.647.259 62	138.991 40	24.786.251 02
{ Étranger . . . . .	50.698.973 06	6.788.595 89	57.487.568 95
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	779.975 45	1.066.721 73	1.846.697 18
Succursales. { Comptes fixes . . . . .	8.000.000 »	» »	42.442.986 68
{ Comptes courants . . . . .	34.442.986 68	» »	
Comptes courants des Syndicats. . . . .	3 044.646 46	80.684 81	3.125.331 27
Correspondants { en France . . . . .	33.671.618 62	2.130.057 58	167.799.400 33
et Comptes courants { à l'étranger . . . . .	83.344.314 55	48.653.409 58	
Reports . . . . .	41.909.734 60	9.830.989 05	51.740.723 65
Coupons à encaisser . . . . .	1.189.752 68	137.033 55	1.326.786 23
Avances sur garanties . . . . .	1.956.917 80	336.216 05	2 293 133 85
Fonds d'États . . . . .	12.617.154 78	223.153 65	12.840.308 43
Actions et Obligations . . . . .	48.769.083 25	5.562.987 65	54.332.070 90
Participations diverses . . . . .	6.364.266 56	7.096.587 75	13.460.854 31
Comptes divers . . . . .	9.763.148 43	1.863.554 61	11.626.703 04
Immeubles de la Société . . . . .	2.093.918 70	707.815 75	2.801.734 45
Mobilier . . . . .	30.000 »	» »	30.000 »
	Fr. 378.237.387 14	86.042.610 10	464.279.997 24

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale . . . . .	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires . . . . .	22.800.000 »	» »	24.483.102 63
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice.	1.683.102 63	» »	
Effets à payer . . . . .	43.850.652 19	1.219.168 39	45.069.820 58
Succursales. { Comptes fixes . . . . .	» »	8.000.000 »	42.442.986 68
{ Comptes courants . . . . .	» »	34.442.986 68	
Correspondants { en France . . . . .	50.757.977 11	3.274.918 51	229.689.965 92
et Comptes courants { à l'étranger . . . . .	141.358.258 09	34.298.812 21	
Coupons à payer . . . . .	18.891.853 08	268.769 91	19.160.622 99
Liquidation 31 Décembre 1905 . . . . .	1.672.409 05	» »	1.672.409 05
Comptes divers . . . . .	10.066.443 63	3.507.014 80	13.573 458 43
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1904 . . . . .	8.632.748 31	» »	8.632.748 31
Profits et pertes. — Exercice 1905 . . . . .	9.773.943 05	1.030.939 60	10.804.882 65
	Fr. 378.237.387 14	86.042.610 10	464.279.997 24

COMPTE DE PROFITS et

PERTES (Exercice 1905)

DOIT

AVOIR

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . .	Fr. 178.880 06
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux . . . . .	1.580.894 77
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. . . . .	244 398 67
III	
Amortissement sur Immeubles . . . . .	1.088.000 »
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque . . . . .	75.782 06
IV	
Fonds de secours et de prévoyance pour les employés . . . . .	35 000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	8.720 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris . . . .	569.114 55
<b>Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général . . . . .</b>	<b>10.804.882 65</b>
Fr. <b>14.685.672 76</b>	

Commissions . . . . .	Fr. 4.471.781 11
Intérêts et bénéfice du portefeuille . . . . .	5.401.262 45
Reports . . . . .	1.305 690 48
Fonds publics, Actions et Obligations . . . . .	2.475.999 12
Bénéfice net des Succursales . . . . .	1.030.939 60
Fr. <b>14.685.672 76</b>	

## RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

<b>Bénéfice net</b> . . . . .	Fr.	10.804.882 65
SOLDE reporté de l'Exercice 1904 . . . . .		8.632.748 31
		19.437.630 96
A répartir :		
Aux Actionnaires :		
Intérêts à 5 % . . . . .	Fr.	3.125.000 »
Dividende complémentaire :		
90 % sur Fr. 4,861,111 11.		4.375.000 »
		7.500.000 »
Ensemble <b>Soixante francs</b> par Action sur les 125.000 Actions		
Au Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 4,861,111 11.		486.111 11
		Fr. 7.986.111 11
Réserve pour constructions nouvelles . . . . .		1.500.000 »
		9.486.111 11
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1906 . . . . .	Fr.	9.951.519 85

## BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

### SUCCURSALES

#### COMITÉS CONSULTATIFS

**AMSTERDAM.** {  
 MM. G. M. BOISSEVAIN.  
 B. HELDRING.  
 P. W. SCHOLTEN.  
 C. H. VAN TIENHOVEN.

**BRUXELLES.** {  
 MM. Ch. BALSER.  
 DUMERCY-HEIRMAN.  
 A. LÉON.  
 C<sup>te</sup> d'OUTREMONT.

**GENÈVE.** {  
 MM. A. CHENEVIÈRE.  
 J. ODIER.  
 E. PICTET.  
 E. SAUTTER.

#### DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR . . . . . M. J. H. SCHULTHESS.  
 SOUS-DIRECTEUR . . . M. P. HOFSTEDE de GROOT.  
 FONDÉS DE POUVOIRS {  
 MM. J.-B. HERT j<sup>or</sup>.  
 J. VAN VELSEN.  
 M. H. GODSCHALK.

DIRECTEUR . . . . . M. Chev. R. de BAUER.  
 SOUS-DIRECTEURS . . . {  
 MM. J. BOUDON.  
 L. BAUER.  
 H. RULOFFS.  
 FONDÉS DE POUVOIRS {  
 MM. A. TOBBACK.  
 ROBERT DE BAUER.

DIRECTEUR . . . . . M. A. ROCH.  
 SOUS-DIRECTEUR . . . M. G. AUBERT.  
 FONDÉ DE POUVOIRS . M. A. WENGER.

